

Conseil - Info 2014. N°5

16 Juin 2016

Madame, Monsieur,
Veuillez trouver ci-joint les informations essentielles concernant notre collectivité.

1-SIRTOM.

L'environnement autour des PAV (Point d'Apport Volontaire : colonne papier et verres) sur la D41 se dégrade de plus en plus : décharges sauvages, déchets en dehors des bennes, carton marron dans les colonnes normalement uniquement réservées aux papiers, journaux...

A compter du 1^{er} Juillet 2016 et en accord avec le directeur du SIRTOM, Bertrand Devillard, il a été décidé ceci :

- les 2 PAV seront déplacés à côté du local technique : plus en retrait de la route, plus de surveillance.

- 2 bennes grises seront remises en bas du Carruge (lieu précédent)

- 1 benne jaune et 1 grise seront rajoutées au point de ramassage situé entre le Fourneau et Vers le Bois

- les 2 bennes grises de la Lienne suite à des incivilités à répétition seront déplacées au ramassage de « Vers le Bois »

Toutes les autres bennes jaunes et grises seront enlevées permettant à ce lieu de redevenir propre. Une évaluation sera menée en septembre sur les modifications apportées.

La qualité de l'environnement est l'affaire de tous. Malheureusement, en bord de route, n'importe qui de n'importe où peut déposer n'importe quoi.

2-Buffières 2013.

La tranche n°3 (rénovation et création d'appartements sociaux au premier étage de l'immeuble mairie) en est au stade de l'avant-projet définitif. Le chiffrage prévisionnel s'élève à 143 000€ TTC. L'appel d'offres sera engagé dès que possible en fonction de la charge de travail qui est actuellement la nôtre.

3-Cuisine scolaire : des difficultés apparaissent.

Notre objectif initial était de réaliser comme toujours fait à Buffières une cuisine in situ, le restaurant scolaire étant géré par une association Loi 1901. C'est sur ces bases que l'étude du bureau d'architectes Kiosk fût engagée. Hors, la Direction Départementale de la Protection des Populations (à qui les plans n'avaient hélas pas été communiqués), a, lors d'une inspection réalisée le 10 Novembre 2015 émis des réserves, réserves qui furent confirmées lors d'une entrevue le 18 Mars 2016 et formalisées par différents et récents courriers.

En conséquence, la restauration scolaire de l'année 2016-2017 sera fournie par une société extérieure agréée et ce, en liaison froide.

Conformément aux exigences normatives de la DDPP, l'étude d'une construction additive de 10m² a été engagée et les plans cette fois-ci, soumis à l'approbation de la DDPP.

Un appel d'offres sera dès que possible lancé, l'objectif étant de réaliser les travaux nécessaires au cours des vacances scolaires 2017. Ainsi, nous pourrions en septembre de la même année reprendre le cas échéant une préparation in situ.

4-Evolutions du Mille clubs.

Ont été, ou sont actuellement engagés les chiffrages suivants :

- **Rénovation de la salle principale avec :**
 - Isolation thermique des murs et du sol, avec concernant le sol plusieurs possibilités.
 - Reprise du plafond avec là aussi différentes variantes.
 - Mise en place d'un nouvel éclairage.
- **Cuisine :**
 - Reprise du sol et des murs (idem salle).
 - Création d'un doublage plafond avec extraction d'air.
 - Nouvel agencement avec acquisition éventuelle de nouveaux matériels.
- **Construction d'un stockage extérieur pour :**
 - Entreposer les tables en bois et chaises actuellement à l'atelier technique.
 - Déplacer les armoires froides négatives.

Ces différents chiffrages ne signifient pas que nous réaliserons, loin s'en faut, l'ensemble des travaux évoqués. Ils nous permettront de définir des priorités et de bâtir un plan de financement.

5-Terrains à bâtir.

Les chances de développement d'un village comme le nôtre dépendent directement de l'évolution positive de sa population.

La première condition pour la favoriser, est l'existence d'une offre de terrains à bâtir. Il existe sur notre carte communale des terrains susceptibles de correspondre à ce besoin, et les conditions actuelles pour que des opérations concrètes se réalisent sont favorables.

Il ne manque que des offres de terrains à vendre. La municipalité se propose de centraliser ces offres pour les promouvoir.

6-Création du Schéma Directeur d'Assainissement.

Evoqué dans le conseil info n°4, ce schéma se concrétisera après les réponses positives concernant nos demandes de subvention auprès de l'agence de l'eau (50%) et du Conseil Département (30%). L'appel d'offres concernant l'étude préalable a été récemment lancé.

7-Désherbage : une attitude plus écologique demain qu'aujourd'hui.

Jusqu'alors nous avons utilisé des produits à base de glyphosate et ce sera toujours le cas en 2016. Nous avons, avec la Société FREDON (Société beaunoise sous contrat avec la région) envisagé un plan d'information et d'action visant à la diminution, puis à la disparition (en principe obligatoire en 2019) de ce type de produit.

8-Voirie.

Le fauchage des bas-côtés a pris un peu de retard en raison des problèmes techniques récemment rencontrés avec la gyrofaucheuse.

9-Les feux de branchage ou autres.

Nous devons respecter la législation en vigueur telle qu'affichée. Elle peut aussi être consultée en Mairie ou sur internet.